Collectif de Soutien aux Sans-Papiers du Trégor-Goëlo (185)

Compte-rendu de la réunion du lundi 4 février 2019, 20 h 30

«Espace Sainte Anne»

Présent(e)s : 18 - Excusé(e)s : 5

Ordre du jour

1. Point sur les dossiers
2. Bilan financier & aides pécuniaires
3. Bilan de l'action du 02 février
4. Demandes d'audience
5. Tests osseux
6. Activités «culturelles»
7. Questions diverses

1. Point sur les dossiers

- Famille syrienne : une demande de rapprochement familial, afin de faire venir leurs 2 filles et leurs enfants, est toujours en cours ;
- 3 Africains, célibataires: Louis-Marie : recours devant la CA de Nantes ; Jean-Daniel : demande de TDS pour motif «santé» ; Noël : convoqué à la préfecture de Rennes, comme suite à une demande de «dédublinage»
- Fatjama : Albanaise, mariée, scolarisée en BTS Tourisme à Lannion, second refus d'attribution d'un TDS Si elle en est d'accord, une exposition médiatique de son cas est envisagée ;
- Mme P. Bab. : Toujours en attente de réponse à son recours contre une OQTF devant le TA de Rennes.
- À noter une affluence grandissante à Lannion, en particulier de femmes africaines, demandeuses d'asile, avec enfants, parfois en bas âge (ce qui crée parfois des problèmes logistiques), en provenance de pays dits «surs».
- Actuellement, entre 30 à 40 dossiers sont en attente de réponse officielle !
  Une formation pour les bénévoles souhaitant assurer des permanences : elle aura lieu **le mardi 26/02 de 18 à 20 h, au local d'AC, espac e Sai nte -Anne**

2. Bilan financier & aides pécuniaires

Contrairement à ce qui avait été indiqué en janvier, en2018, les dons, aides financières et bénéfices des activités festives sont en augmentation.
Les aides suivantes sont attribuées :
- Gareth : aide pour obtenir sa carte de séjour
- Yvanne et Idriss reçoivent chacun 209,41+100 €
- Marie : une aide de 200 € est accordée attendant le versement de l'ADA

Le CSSP a reçu une demande d'aide, émanant de l'Amisep, pour couvrir des frais de traduction de documents géorgiens
Il ne sera, évidemment, pas donné suite.

3. Bilan de l'action du 02 février

Selon l'avis des participants présents (et de la presse), le bilan est globalement positif : au moins 1500 manifestants, bonne ambiance,…

S'agissant des frais de transport, la participation des militants a couvert 72 % du coût total du déplacement

4. Demandes d'audience

- Nos demandes de rencontre avec le préfet et le président du CD 22 n'ont, ni l'une, ni l'autre, reçues de réponse, à ce jour. En conséquence, il est prévu d'organiser une conférence de presse le vendredi 1er mars, à 11 h. 00, où

seront évoqués différents problèmes, dont les tests osseux (*cf.* ci-après)

5. Tests osseux

Grâce à une mobilisation devant une clinique rennaise ou sévissait le médecin radiologue qui pratique les tests osseux à Lannion, les camarades rennais ont obtenu l'arrêt de ces pratiques à Rennes. La direction de la structure de soins était dans l'ignorance de cette activité.

Une nouvelle mobilisation semblable s'impose à Lannion : il s'agit de viser plutôt le praticien incriminé, le docteur Rémy B., car le personnel de la Polyclinique du Trégor ne semble pas être informé. Cette action est envisagée le mardi 5 mars, elle sera précisée lors de la conférence de presse du 01/03 à 11h au local

6. Activités culturelles

-Vide-grenier: prochaine réunion le mercredi 20/02 à 17h 30
-Concert : «Sunyata Elektric Band» le samedi 09 mars, à 20h 30, salle polyvalente de Kerénoc (Pleumeur-Bodou), entrée «au chapeau»
-En attente de réponse du «Pixie» pour la chorale

7. Questions diverses

-l'assemblé générale d'AC Trégor est reportée au 15/03
-prochaine réunion de «Jamais sans toit» le 13/ 02
-la proposition de Yann Vallet est reçue avec circonspection, en attendant d'en savoir plus
-un projet de collectif départemental, émanant de Saint-Brieuc, est également examiné dans le même esprit…
-vernissage de l'expo-photos, consacrée au réveillon solidaire, local du «Bon Cap», espace Sainte-Anne à partir de 11h, le 9/02

RAPPEL – DÉPÔT DES JOURNAUX ET DES CARTOUCHES D'ENCRE

Isabelle Métayer a gentiment proposé d'héberger 3 grands containers dans la **cour de la brasserie de Kerampont**, sise rue de Kerampont (à droite, après le feu, dans le sens montant). Accès et manœuvre possibles pour tout véhicule.

Dépôt le vendredi de 16 h à 19 h

Prochaine réunion ordinaire du Collectif
Lundi 04/03/2019, 20 h 30 à l'Espace Sainte-Anne